





h. o. 195

2  
Moule  
(figures en creux)



1  
Dessin  
(figure en relief)



h. o. 15

3  
Epreuve  
(figure en relief)

PETITS CHARS CHALDÉO-BABYLONIENS

en terre cuite

# REVUE

## D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE

V. SCHEIL  
MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

F. THUREAU-DANGIN  
CONSERVATEUR-ADJOINT AU LOUVRE

---

VII<sup>e</sup> Volume.

N<sup>o</sup> 3

1910.

---

## PETITS CHARS CHALDÉO-BABYLONIENS

### EN TERRE CUITE

Par LÉON HEUZEY

(Planche III.)

---

En parcourant le volume consacré par Menant aux cylindres chaldéens, je suis resté fort longtemps avant de m'expliquer la destination et le véritable caractère d'un petit monument en terre cuite qui s'y trouve reproduit sous le n<sup>o</sup> 159', après avoir été publié pour la première fois par le voyageur anglais Loftus, comme recueilli sous la voûte d'un tombeau, à Senkérel, l'antique Larsa<sup>1</sup> (Voir, au verso, la figure A, et l'héliogravure hors texte de la pl. III, fig. 1). Ce qui m'étonnait dans la représentation, ce n'était pas l'image bien connue du dieu babylonien que l'on y voit estampé de profil, avec la jambe sortant de son vêtement; c'était la forme insolite de cette sorte de petite stèle, plus étroite par le bas que par le haut, évasée en lame d'éventail et fortement échancrée dans sa partie supérieure, entre les deux courbes qui la surmontent.

1. Menant, *Glyptique orientale*, vol. II, p. 239.

2. Loftus, *Travels and researches in Chaldea and Susiana*, p. 237.

L'étude du chariot chaldéen deux fois sculpté sur la Stèle des Vautours<sup>1</sup> a commencé à me faire entrevoir une étroite relation entre le galbe compliqué de la plaque de terre cuite et le contour du haut tablier rigide qui se dresse à l'avant de ce très antique véhicule (Voir plus loin la figure qui termine cet article).

Mon attention s'étant portée alors sur les autres images



A. — Dessin d'après Loftus.



B. — Cylindre syro-cappadocien.

de chars ou de chariots figurés sur les monuments de la même période, la certitude m'est venue en particulier d'un cylindre publié par Lajard et d'un autre semblable entré plus tard dans la collection de Clercq<sup>2</sup> : on y remarque, en avant d'un chariot à quatre roues et à quatre chevaux, le même tablier rigide<sup>3</sup>, dessiné dans tous ses détails, avec les deux courbes supérieures nettement profilées comme deux arcs découpés à jour (Voir fig. B). Par là, elles offraient une frappante analogie avec les *ἀντιυγες* ou poignées d'appui des chars homériques<sup>4</sup>.

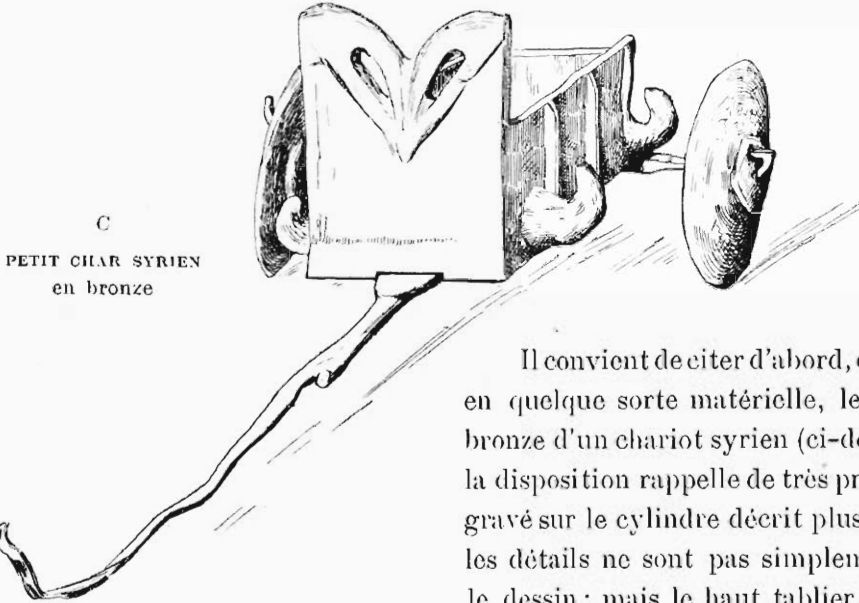
1. On trouvera dans notre *Restitution matérielle de la Stèle des Vautours*, p. 18, note 2, la première indication du présent article.

2. Lajard, *Culte de Mithra*, pl. XLI, n° 3; De Clercq, *Catalogue*, pl. XXVII, n° 284, 286; cf. nouvel ouvrage de W.-H. Ward, *Seal cylinders of Western Asia*, n° 976-979.

3. Répondant à ce que l'on appelle vulgairement le « garde-crotte » dans la carrosserie moderne.

4. Une tablette syro-cappadocienne à empreintes, récemment publiée par Pinches, dans les *Annals of Archaeology* de Liverpool (vol. I, n° 3, pl. XVII, 8-12 et pp. 65-67), représente un quadrigé presque identique, et confirme l'origine syro-cappadocienne que j'ai attribuée à ces cylindres. D'après un synchronisme signalé à l'Académie des Inscriptions (*Comptes Rendus*, 1909, p. 612), par Thureau-Dangin, une autre tablette du même caractère indique des relations étroites avec la Chaldée et la dynastie d'Our, à l'époque du roi Ibi-Sin.

Plusieurs acquisitions faites par le Musée du Louvre sont ensuite venues l'une après l'autre fortifier ma première impression.



C  
PETIT CHAR SYRIEN  
en bronze

Il convient de citer d'abord, comme une preuve en quelque sorte matérielle, le petit modèle en bronze d'un chariot syrien (ci-dessus, fig. C), dont la disposition rappelle de très près celle du chariot gravé sur le cylindre décrit plus haut. Ici surtout, les détails ne sont pas simplement indiqués par le dessin ; mais le haut tablier, avec son échancrure médiane, y montre ses deux courbes supérieures réellement ajourées et détachées par un double évidement.

Cependant il restait toujours à justifier la présence de la figure de divinité que la plaquette de Senkèreh porte en relief au-dessous de ce couronnement. La place ne s'en trouvait marquée ni sur les cylindres ni sur le petit chariot en bronze. C'est un ancien moule en terre cuite, venant de Bagdad et certainement préparé pour fabriquer en nombre de pareils objets, qui m'a donné la clef du problème (Voir l'héliogravure hors texte de la pl. III, fig. 2). Deux sujets superposés, au lieu d'un seul, y sont profondément gravés en creux, et il a suffi de les estamper avec de la terre glaise pour avoir une bonne empreinte de ce double motif et des moindres détails de l'encadrement.

Le registre supérieur est occupé par une scène religieuse à deux personnages. Un dieu debout tient de la main droite un curieux symbole, assez fréquent dans l'imagerie mythologique de l'ancienne Chaldée, sorte de tige munie au sommet et sur ses deux côtés d'une série de disques ou de boules, au nombre de sept : on dirait un arbre ou un rameau garni de feuilles rondes ou de fruits. Sur une empreinte de cylindre que j'ai publiée<sup>1</sup>, on voit cet emblème tenu par un lion derrière le trône d'un dieu et, sur un

1. *Découvertes en Chaldée*, p. 309 ; objet découvert par F. de Sarzec.

bas-relief, j'ai montré le même attribut planté des deux côtés d'une stèle de Goudéa<sup>1</sup>, avec des masses d'armes et d'autres armes votives, un peu comme les *if's* que nous dressons dans nos fêtes publiques. C'était donc un de ces engins sacrés que l'on exposait aux yeux des croyants, dans des dimensions fantastiques pour les rapprocher de la taille colossale attribuée aux êtres surnaturels. Aussi n'ai-je pas hésité à y reconnaître la « masse d'armes aux sept têtes » consacrée par Goudéa dans le temple de Nin-Ghirsou et considérée comme une des armes les plus redoutables des dieux<sup>2</sup>.

Comme il arrive trop souvent sur les monuments chaldéens, le symbole ne suffit pas à désigner clairement ici la divinité qui le porte. Tout au plus devons-nous reconnaître un dieu guerrier, si l'engin qu'il semble remettre au personnage placé devant lui est bien la septuple masse d'armes, « l'arme terrible du combat, l'arme dont aucune région ne supporte le choc ». D'autre part, l'adorateur est certainement un roi. Sa coiffure en forme de turban, son manteau frangé aux bords arrondis, sa tête barbue et son geste religieux reproduisent de tous points la figure du roi Hammourabi sur la colonne de ses lois<sup>3</sup>. Je ferai observer aussi que les courbes inférieures du vêtement, motivées non par une coupe spéciale, mais par le mouvement naturel de l'étoffe, qu'entr'ouvre en la soulevant le passage du bras gauche, sont dues à un raffinement du style encore inconnu à l'époque de Goudéa et introduit seulement dans la sculpture chaldéenne au temps des rois d'Our<sup>4</sup>. Il s'agit donc, selon toute vraisemblance, d'un roi babylonien, qui ne peut pas être antérieur à cette période.

Nous avons dit que la représentation comportait un second registre, nécessairement plus étroit que le registre supérieur, à cause de la forme évasée du tablier. Il ne s'y trouvait de place, en effet, que pour une seule figure; mais le motif est des plus rares et même unique jusqu'ici, si je ne me trompe, sur les monuments chaldéens. Un homme vêtu de court, sanglé dans un étroit châle frangé, marche du même côté que le roi; il soutient péniblement au-dessus de sa tête un siège portatif, sorte de tabouret, évidemment destiné au souverain dont l'image est gravée sur le registre supérieur. L'humilité de la fonction et de l'attitude indique un esclave et sans doute un vaincu, un prisonnier de guerre. Le fait est d'autant plus intéressant que je crois distinguer sur le front de la petite figure, en observant de près son profil, une saillie semblable à celle que dessine l'*uræus* des princes égyptiens. Le moulage en reproduit

1. *Une des sept stèles de Goudéa*, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. XIV (1909), p. 8 et pl. II, fig. 1. Ces fragments ont été découverts par le Commandant Cros.

2. *Cylindre B de Goudéa*, col. XIII, 21, traduction de Thureau-Dangin : *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 191.

3. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, vol. IV, pl. 3.

4. Voir *Découvertes*, p. 341 et pl. 21 bis, fig. 3, cf. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, p. 57.

trop finement le contour pour que ce soit un accident du moule. Je laisse aux savants qui s'efforcent de reconstruire l'histoire de la haute antiquité orientale le soin d'utiliser cette minutieuse observation ; c'est à eux de rechercher le nom du roi qui a pu affirmer ainsi ses prétentions victorieuses et dominatrices sur les populations égyptiennes ou tout au moins égypto-syriennes. Je me contente, comme toujours, de bien établir le fait archéologique.

Revenons à une question toute pratique et toute matérielle : celle de la construction du petit char dont nous voyons ici la partie antérieure. Au-dessus des figures, règne d'abord un bandeau que décorent trois rosaces, celle du centre à six pointes, inscrite dans un cercle, et les deux autres à huit pétales. Puis le sommet du tablier est occupé par la double arcature des *ἀντογες*, que renforcent encore des barres verticales<sup>1</sup>. Enfin, à la base, du côté où les figures se présentaient en relief, le moule indique encore des parties saillantes à demi brisées. Ces amorces devaient appartenir au corps même du char ; car l'épreuve en terre glaise y indique des trous ronds évidemment ménagés, dans les deux sens, longitudinal et transversal, pour faire passer les tiges cylindriques en bois qui devaient former le timon et l'essieu.

A ce compte, les figures décoratives en relief étaient tournées vers l'intérieur du char, ce qui pourrait sembler invraisemblable, si un dernier monument n'était venu démontrer que telle était bien la disposition réelle de ces petits véhicules.

Ici, en effet, ce n'est plus un moule que nous possédons, mais une épreuve en terre cuite, et le modèle est intact (héliogravure hors texte, pl. III, fig. 3). Il n'y manque que les tiges de bois et les roues, parties mobiles, que la pensée remet facilement en place. C'est un petit char à deux roues, de dimensions très étroites, fermé en arrière par une partie relevée, qui pouvait, à la rigueur, servir de siège. Les percées, pratiquées en croix, pour le passage du timon et de l'essieu, sont très évidentes. Le haut tablier est surtout très développé, et il reproduit exactement la forme déjà décrite. Le double évidemment des *ἀντογες* a même été accusé par deux autres trous percés de part en part, comme pour mieux indiquer des ouvertures qui permettaient de faire passer les guides de l'attelage et, au besoin, de les nouer aux barres d'appui. Dans la partie décorée, surmontée de deux croissants, il n'y a qu'une seule figure en relief, mais c'est toujours l'image d'un dieu. Celui-ci trône sur un siège massif, dont le dossier très bas se recourbe en cou de cygne. Un disque entouré d'un croissant, que soutient une courte tige, est figuré en exergue dans le champ et complète la représentation.

Il faut remarquer surtout que la figure, comme l'indiquait déjà l'exemple précé-

1. Remarquer que ces emblèmes, ces barres verticales ou arquées, ces traces de perforations se retrouvent presque identiques sur le petit monument publié par Loftus et Menant.

dent, est bien tournée, en réalité, vers l'intérieur du char et non disposée décorativement sur la face extérieure du tablier, comme sur certains chars grecs ou étrusques; cette face extérieure, au contraire, est toute nue et sommairement dressée à la main. C'est qu'il ne s'agit pas ici d'une simple décoration, mais d'un emblème religieux. Ces petits chars de terre cuite dont les débris et les roues détachées sont en si grand nombre à Tello et dont les fouilles de Suse ont donné aussi de nombreux spécimens, tout simples d'ailleurs et sans figures, n'étaient pas des joujoux pour les enfants, mais des ex-voto populaires, que l'on consacrait comme des symboles de la puissance divine, humbles et pauvres réductions des chars sacrés qui resplendissaient dans les temples. Parfois, à l'imitation des chars réels, à l'exemple des magnifiques véhicules que l'on construisait pour les rois et pour les dieux eux-mêmes, on les décorait de représentations mythologiques. Or, il y aurait eu grave inconvenance et même sacrilège à placer de pareilles images sur la devanture du char, en contact avec l'arrière-train de l'attelage, à l'extérieur de ce tablier rigide qui était en réalité, comme nous l'avons dit, un « garde-crotte ». Au contraire, dans les chars véritables, lorsque le roi ou le dieu prenait place à l'intérieur, il se trouvait face à face avec ces augustes figures, emblèmes de protection et de victoire.

Telle est, croyons-nous, la véritable nature d'une série de petits monuments dont le véritable caractère n'était pas encore établi.



CHAR CHALDÉEN  
sur la Stèle des Vautours